Vivre à Senantes

Bulletin communal d'informations

Septembre 2026 – N°3

Chères Senantaises, chers Senantais,

Une rentrée tournée vers les mois à venir !

L'été s'achève et, avec lui, une période marquée par plusieurs épisodes de fortes chaleurs et de sécheresse. Pour permettre à chacun de disposer d'un lieu accessible et rafraîchi, la mairie avait ouvert chaque jour la salle communale. Une réponse simple et concrète pour accompagner les habitants lorsque les conditions climatiques deviennent difficiles.

Ces épisodes nous rappellent combien notre ressource en eau est précieuse et combien sa préservation doit rester une préoccupation collective. Chacun, à son niveau, peut contribuer à la préserver.

L'été a aussi été, pour moi, l'occasion de nombreux échanges avec les habitants. Je suis régulièrement sollicitée au sujet de végétations débordantes, de haies ou de plantations qui empiètent sur les propriétés voisines, les trottoirs, les espaces publics ou les voies de circulation. Ces situations peuvent gêner les déplacements, réduire la visibilité et parfois devenir des sources de désaccord entre voisins. Le respect des règles d'entretien des propriétés et de leurs abords est donc important. Il en est de même pour les nuisances sonores : veiller à limiter les bruits qui peuvent gêner le voisinage, c'est contribuer au bien-vivre ensemble, comme cela l'a déjà été rappelé dans un précédent bulletin.

Mais la rentrée marque également la reprise des projets en cours. C'est le moment pour le conseil municipal de préparer la fin de l'année, tout en anticipant dès maintenant les échéances de 2027, et même de 2028. Cette anticipation est nécessaire pour inscrire nos actions dans la durée et continuer à préparer l'avenir de notre commune avec discernement et constance.

Je souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et espère vous retrouver bientôt !

Bien cordialement,
Christine Gouriellec, Maire de Senantes



Sommaire

La rentrée des écoliers	P.2
Les travaux sur la commune	P.2 et 3
Vie locale – Informations mairie	P.4
Les associations	P.4

Agenda

4 octobre : Vide-greniers, *Asso. Senantes en Fêtes*

10 octobre : Soirée Tajine, *Asso. Senantes en Fêtes*

18 octobre : Marché Nature, *Asso. Senantes Loisirs-Culture-Nature*

31 octobre : Halloween

11 novembre: Cérémonie commémorative

12 décembre : Noël des enfants – Feu d'artifice

13 décembre : Repas des aînés

LA RENTRÉE DES ÉCOLIERS

Le mardi 1er septembre, nos petits Senantais ont retrouvé le chemin de l'école au sein du SIRP de Senantes, Saint-Lucien, Coulombs et Lormaye.
L'école maternelle Maurice Glédel accueille cette année 62 élèves, dont 11 Senantais, répartis dans 3 classes. À l'école élémentaire Gérard Thireau, victime d'une nouvelle fermeture de classe, les 5 enseignantes accompagnent 99 élèves, dont 17 Senantais.
Durant l'été, des travaux de peinture ont été réalisés dans un bâtiment de l'école élémentaire. Ils ont concerné une salle de classe, un atelier, les sanitaires des enfants et des enseignants, ainsi que le couloir, contribuant ainsi à améliorer les conditions d'accueil des élèves et du personnel.
L'épisode caniculaire de la fin juin, qui a fortement perturbé les journées de classe, nous rappelle l'importance d'anticiper les conséquences du changement climatique sur nos écoles. Il sera essentiel de mener une réflexion collective afin d'identifier et de mettre en œuvre des solutions adaptées pour garantir le confort et le bien-être des écoliers.
Nous souhaitons à tous les élèves, aux équipes enseignantes et aux familles une très belle année scolaire 2026-2027 !

LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

ABATTAGE DU SAULE CHEMIN DU LAVOIR

La commune a dû se résoudre à faire abattre le saule situé chemin du Lavoir, à Dancourt, à proximité du parking de la mairie, Cet arbre faisait partie du paysage et de la mémoire de notre commune.
À la suite des derniers épisodes orageux accompagnés de vents violents, plusieurs grosses branches sont tombées, révélant un risque pour la sécurité. Le diagnostic réalisé par une entreprise spécialisée a malheureusement confirmé que cet arbre était mort et présentait un danger pour les personnes et les biens.
Un nouvel arbre sera prochainement planté afin de préserver l'identité paysagère de ce lieu.

LE COURT DE TENNIS FAIT PEAU NEUVE

La commune a financé la réfection du court de tennis pour un montant de 9 095,23 €, afin de permettre aux adhérents de retrouver un équipement de qualité et de bonnes conditions de pratique. Il appartient désormais à l'association **Tennis de La Maltorne**, en charge de son plan d'utilisation, de redonner de l'élan au club et d'attirer de nouveaux pratiquants grâce à la mise en place de belles initiatives. **Le court est prêt : à vous de jouer !**

CONTRÔLE DES BORNES ET BOUCHES D'INCENDIE

Cet été, les services de contrôle du SDIS ont procédé à la vérification des **10 bornes et bouches d'incendie** situées dans les hameaux de **Dancourt, Senantes et Le Coudray**. Le hameau de **Chenicourt** relève, quant à lui, du CIS de Nogent-le-Roi dont nous attendons le retour.
Ce contrôle a permis d'identifier quelques anomalies et de définir les interventions nécessaires afin de garantir une bonne couverture du territoire. Au Coudray, une borne d'arrosage a été transformée en bouche d'incendie. À Dancourt, l'installation de deux nouvelles bornes a été demandée aux Eaux de Ruffin. Nous sommes dans l'attente du devis correspondant.
Ces interventions permettront de renforcer progressivement la sécurité incendie dans nos différents hameaux et d'assurer une couverture conforme aux prescriptions du SDIS.

ACHÈVEMENT DE LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

Après plusieurs années de travaux, l'église Saint-Pierre retrouve progressivement son aspect et ses œuvres restaurées. L'année 2026 marque une étape importante avec le retour de plusieurs éléments patrimoniaux et l'achèvement des travaux engagés pour préserver cet édifice.
En mai dernier, les cinq sculptures en bois polychrome ont retrouvé leur place dans l'église après quatre années de traitement. Parmi elles figure Saint Jacques Majeur, classé au titre des Monuments historiques en 1906. Afin d'assurer leur conservation et leur sécurité, elles seront prochainement installées sur des consoles sécurisées.
En juin, c'est le triptyque peint à l'huile sur panneaux, datant du XVIIe siècle, qui a retrouvé sa place dans le chœur. Cette œuvre représente Sainte Geneviève, la Crucifixion et un saint évêque. Sa restauration, commencée en 2020, aura nécessité six années d'interventions.
La dalle funéraire de Jacques de Havart, classée au titre des Monuments historiques en 1904, vient d'être reposée sur le mur. Cette imposante dalle de 2,61 m sur 1,33 m, et pesant environ 1,5 tonne, était autrefois située dans le dallage du chœur. Déplacée contre le mur en 1886, elle avait subi les effets d'infiltrations provenant du sol. Pendant cinq ans, elle a bénéficié d'un traitement par dessalement ; une opération délicate compte tenu de ses dimensions et de son poids. Un bac spécifique avait été installé dans l'église afin de permettre ce traitement.
Au cours de l'année 2024, un constat d'infestations par des insectes et des champignons xylophages avait conduit à engager de nouveaux travaux pour préserver l'édifice. A ce jour, les murs et les boiseries ont été traités. Certains panneaux ont été repris ou créés, tandis que le plancher du chœur et l'estrade de l'autel ont été entièrement refaits.
L'église Saint-Pierre bénéficie ainsi d'une restauration à la fois esthétique et structurelle. Le retour des œuvres restaurées, associé aux travaux réalisés sur l'édifice, permet de préserver ce patrimoine et de redonner toute leur place à des éléments qui témoignent de l'histoire de la commune.

TERRAIN DE PÉTANQUE

Les premières parties ont permis de recueillir les retours des joueurs. En raison de la canicule, un nouveau compactage du sol s'avère nécessaire afin de garantir la durabilité du terrain. Les travaux sont actuellement en cours pour améliorer les conditions de jeu et permettre à chacun de profiter pleinement de cet espace convivial.
Une table de pique-nique viendra compléter les deux bancs déjà installés.

LES GOUTTIÈRES DE LA MAIRIE

Les travaux de réfection des gouttières de la Mairie débuteront en octobre. le Département a accordé une subvention couvrant 50 % du montant des travaux. Le coût restant à la charge de la commune s'élève à 4 857,72 € TTC.

PRÉPARER LES TRAVAUX À VENIR

Afin d'anticiper au mieux les travaux à prévoir pour 2027, les membres des commissions Travaux et Environnement se réuniront au mois d'octobre. Cette rencontre permettra d'identifier les différents projets, d'en évaluer les priorités et de hiérarchiser les opérations à engager.
Les habitants sont également invités à faire remonter leurs remarques ou leurs suggestions concernant les travaux et aménagements qui leur paraîtraient nécessaires. Ces contributions pourront ainsi être prises en compte dans la réflexion et la programmation des travaux à venir.
Des devis seront ensuite demandés afin de disposer d'estimations et de pouvoir entreprendre les démarches auprès du Département pour obtenir si possible des aides financières.

VIE LOCALE

Rappel : Chaque propriétaire ou occupant doit veiller à l'entretien régulier de sa propriété et de ses abords.
Les haies, arbres et autres végétaux doivent notamment être entretenus afin de ne pas déborder sur les trottoirs, les voies ou les espaces publics, de ne pas gêner le passage des piétons ou des véhicules et de ne pas masquer la visibilité ou la signalisation. De même, les abords doivent rester propres et entretenus, afin de préserver la sécurité, l'accessibilité et la qualité de notre cadre de vie.

ÉTAT CIVIL

Mariages :
• THIERRY Marc et FERRIS Katia le 04 juillet 2026 (Senantes)
Naissances :
• SENOUN Lily née le 26 juin 2026 (Senantes)
• LESUEUR MOSNIER Alice née le 28 juin 2026 (Chenicourt)
• SCORDEL Élisabeth née le 04 août 2026 (Le Coudray)

INFORMATIONS MAIRIE

Changement d'adresse, mail de la Mairie
Attention : Veuillez maintenant adresser vos courriels à mairie@senantes28210.fr

Changement des horaires d'ouverture au public de la Mairie
Depuis le 1er septembre, la Mairie a élargi les horaires d'accueil du public.
Nouveaux horaires : le lundi de 10h à 12h et de 16h à 18h30, les mardi et mercredi de 10h à 12h, le jeudi de 14h à 16h, et le samedi de 10h à 12h,
Mail : mairie@senantes28210.fr – Tél. Secrétariat : 02.37.82.76.54

La Maire vous reçoit tous les jours sur rendez-vous.

En cas d'urgence :

Maire : Christine GOURIELLEC	tél : 06.09.20.46.67
	mail : mairedesenantes28210@gmail.com
1ère adjointe : Monique DELAPLANCHE	tél : 06.74.61.41.43
2ème adjoint : Gérald COUEILLE	tél : 06.81.11.70.29

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE
Senantes en Fêtes : Présidente, Mme Monique DELAPLANCHE (06.74.61.41.43)
Senantes Loisirs-Culture-Nature : Présidente, Mme Birgitta HESSEL (06.08.98.41.60)
Sauvegarde du Patrimoine : Président, M. Gérald COUEILLE (06.81.11.70.29)
Tennis de la Maltorne : Président, M. Sébastien PERRIN (06.82.15.49.42)
Propriétaires et Exploitants de Senantes : Président, M. Gilles SALINGRE (06.81.27.40.48)